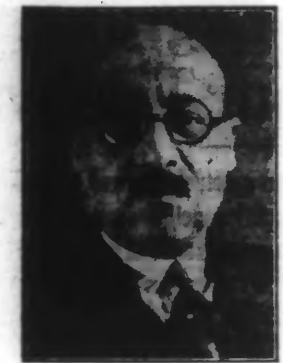


LE DEUXIEME JOUR DE LA GREVE DES TRAMWAYS A ROUBAIX, TOURCOING, LILLE

M. Guillon, préfet du Nord, s'est entretenu du conflit hier, à Paris, avec M. le Ministre du Travail

Les délégués des municipalités de Lille, Roubaix, Tourcoing seront reçus aujourd'hui par M. Blaisot, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil



M. FROSSARD ministre du Travail



M. BLAISOT sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil



M. GUILLON préfet du Nord

Hier, lundi, deuxième jour de grève des tramways de l'E. L. R. T. et de Lille, une réunion s'est tenue à la Bourse du Travail de Lille...

Une démarche du même genre, groupant les représentants des municipalités de Lille, Roubaix, Tourcoing, va avoir lieu aujourd'hui.

Le mystérieux voyage de Toulouse à La Nouvelle de guerre

Toulouse, 6 janvier. — Deux wagons de gros tonnage, provenant du parc d'artillerie de Clermont-Ferrand, arrivèrent un soir de la semaine dernière à la gare de Toulouse...

Le lendemain, quand les autorités de l'arsenal se présentèrent pour prendre livraison du convoi, un des wagons avait disparu.

De La Nouvelle, dès la découverte du singulier fougou, la gare maritime informait la Préfecture de l'Aude et le Parquet de Narbonne...

JAPY EST RENTRÉ AU BOURGET

Le pilote Japy, qui a battu le record de vitesse sur Paris-Saigon, est arrivé lundi matin au Bourget, par Air-France, où sa mère est allée l'accueillir.



Un roman captivant, où les péripéties les plus inattendues se mêlent à une poignante intrigue. Tel LE MASQUE D'OR DE H.-J. MAGOG QUE NOUS PUBLIERONS PROCHAINEMENT

Un vapeur espagnol sombre dans l'Atlantique. La Corogne, 6 janvier. — Des émissions captées par la station Finistère signalent que le vapeur espagnol « Visca » se est noyé.

tion intervient au plus tôt. La paralysie des services de transports sur rails gêne considérablement, en effet, les habitants de nos villes pour qui l'aller et le retour du lieu de travail à la maison est devenu un véritable problème.

LE SPORT FORCÉ

Voici donc beaucoup de nos concitoyens qui avaient désappris à faire du « footing » et qui sont obligés de pratiquer ce sport.

Le procès Stavisky

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le député Garat accablé par la plaidoirie de M. Legrand

Dans la ville du Sud-Ouest, il rencontre un homme. Qui ? M. le député Garat, un homme dont on ne discutait pas les ordres.

M. Jean-Charles Legrand brosse en traits rapides le tableau des événements qui ont marqué le fonctionnement du Crédit de Bayonne jusqu'au 21 septembre 1931, date de l'ouverture de l'enquête discrète prescrite par le ministre de l'Intérieur au directeur de la Sûreté générale.

On entend un véritable réquisitoire contre le député de Bayonne, qu'on sent plus accablé, peu à peu, qu'après le réquisitoire du Procureur général Fernand Roux.

Combien Tissier a-t-il touché ?

Rien que ses appointements. « Il faut, messieurs les jurés, tenir compte de ses aveux. Combien Tissier a-t-il touché, lui, l'auteur matériel des faux, sur 25 millions de bons ? Pas un sou ! pas un centime ! Rien ! Pendant trois ans, Gustave Tissier a touché seulement des appointements. »

« Une affaire de discrétion, une mutuelle d'ignorance. C'est ce jeu candide pour enfants : le furet. »

M. J.-Ch. Legrand. — Stavisky avait des complices dans tous les milieux. L'affaire Stavisky n'est pas une sombre affaire aux multiples épisodes ; c'est ce jeu candide pour enfants qui s'appelle le « furet ».

Les Ethiopiens camoufleraient leurs services de la Croix-Rouge

Addis-Abeba, 6 janvier. — Le gouvernement éthiopien aurait l'intention de camoufler dorénavant toutes les croix-rouges en les arborant sous des tentes couleur de terre ou en les installant dans des endroits dissimulés.

Une nouvelle proposition de loi de neutralité est soumise au Congrès des Etats-Unis

Elle tend à édicter, en cas de conflit, des prescriptions impératives. New-York, 6 janvier. — Une nouvelle proposition de loi de neutralité plus rigoureuse que le projet de loi de l'Administration, vient d'être annoncée par le sénateur Gérard P. Nye et B. Champ Clark ainsi que par le député Maury Maverick.

Une principale différence avec le projet de loi de l'Administration consiste en ce qu'elle cherche à édicter des prescriptions impératives en cas de conflit au lieu de laisser des pouvoirs discrétionnaires au président.

C'est ainsi que la proposition Nye-Clark-Maverick demande que l'embarco sur les armes soit appliqué automatiquement, aussitôt la guerre déclarée.

LE CRIME DE CHOISY

Le cadavre de l'enfant serait bien celui du fils ou du petit-fils d'un nomade originaire de Lessies (Nord) qui a été récemment arrêté dans les environs de Metz pour vagabondage



M. et M. CASSAGNAC, QUI ONT DÉCLARÉ RECONNAÎTRE L'ENFANT, SONT INTERVIEWÉS AU MILIEU DES GENDARMES.

Metz, 6 janvier. — Les témoignages, des époux Cassagnac et ceux de M. et M. Guesener, qui déclarent que le corps de l'enfant trouvé assassiné à Choisy, au lieu dit la Belle-Epine, était celui du petit Henri Liévy, semblent être confirmés par les déclarations d'un individu nommé François Liévy.

Le 2 janvier, à Delme, les gendarmes arrêtaient pour vagabondage François Liévy, âgé de 62 ans, originaire de Liesies (Nord), acrobate nomade.

Cet individu a été condamné lundi matin, à trois semaines de prison pour vagabondage. Mais, entre temps, on apprendait qu'il était le père de l'enfant dont le cadavre a été retrouvé à la Belle-Epine.

Le jugement prononcé, Liévy a été reconduit à la maison d'arrêt et a été interrogé par le commissaire central de Metz et le chef de la Sûreté.

Fils ou petit-fils ?

En ce qui concerne son degré de parenté avec la petite victime, deux hypothèses sont retenues : ou bien l'enfant assassiné est l'un des deux jumeaux que Liévy abandonna, voici 32 ans, à Lyon, et que, par conséquent, il est étranger au milieu de la Belle-Epine.

Le conflit italo-éthiopien

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cinquante personnes auraient trouvé la mort dans le bombardement de l'ambulance suédoise

Addis-Abeba, 6 janvier. — Le pasteur suédois Svensson est rentré à Addis-Abeba avec le personnel de l'ambulance qui se trouvait près de Dolo. On annonce que 20 des blessés du bombardement sévère ont également succombé à leurs blessures, ce qui porte le nombre des morts à 50.

Dans les Cercles suédois en Ethiopie, on déclare que jusqu'à ce qu'une garantie ait été fournie par Genève, assurant que les Italiens respectent, désormais, les unités de Croix-Rouge, les survivants du bombardement refusent de rejoindre leur poste.

Les Ethiopiens camoufleraient leurs services de la Croix-Rouge

Addis-Abeba, 6 janvier. — Le gouvernement éthiopien aurait l'intention de camoufler dorénavant toutes les croix-rouges en les arborant sous des tentes couleur de terre ou en les installant dans des endroits dissimulés.

Une nouvelle proposition de loi de neutralité est soumise au Congrès des Etats-Unis

Elle tend à édicter, en cas de conflit, des prescriptions impératives. New-York, 6 janvier. — Une nouvelle proposition de loi de neutralité plus rigoureuse que le projet de loi de l'Administration, vient d'être annoncée par le sénateur Gérard P. Nye et B. Champ Clark ainsi que par le député Maury Maverick.

Une principale différence avec le projet de loi de l'Administration consiste en ce qu'elle cherche à édicter des prescriptions impératives en cas de conflit au lieu de laisser des pouvoirs discrétionnaires au président.

C'est ainsi que la proposition Nye-Clark-Maverick demande que l'embarco sur les armes soit appliqué automatiquement, aussitôt la guerre déclarée.

Egenger a-t-il jeté le cadavre de M. Arbel dans le Rhône ou l'a-t-il brûlé dans un four à chaux ?

Les Egenger, probablement d'origine allemande furent, en 1914, soupçonnés d'espionnage

Les Egenger, se disant d'origine alsacienne — ils étaient probablement d'origine allemande — étaient venus se fixer vers 1910, à Gray (Haute-Saône), où le père faisait le commerce de la lingerie. Peu après ils quittèrent Gray pour un chef-lieu de canton voisin : Fomes.

Après le début de la guerre, les agissements de la famille Egenger alarmèrent la population.

Le père affichait nettement des sentiments pro-allemands. La police mobile de Dijon, enquêta et une perquisition fut opérée à leur domicile.

On ne peut, en raison du doute, engager des poursuites en espionnage, mais toute la famille fut envoyée dans un camp de concentration dans la région de Montélimar.

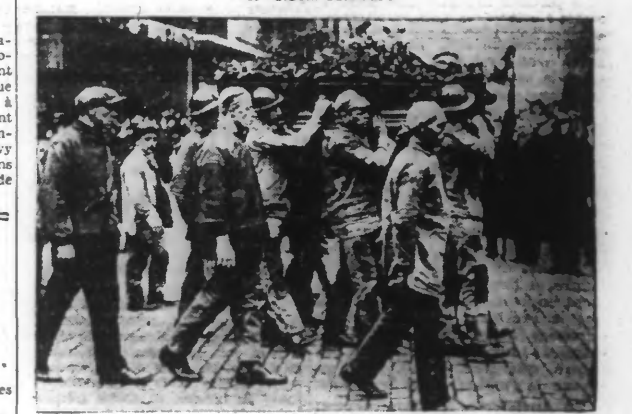
Après la guerre, les Egenger revinrent à Fauxcognier, d'où par la suite, le divorce ayant été prononcé entre les époux, la femme et les enfants devaient partir pour aller s'installer à Viviers, dans l'Ardeche.

Egenger est interrogé à Nice

Nice, 6 janvier. — Interrogé lundi matin par M. Vachier, juge d'instruction, Egenger a persisté dans son système de défense, malgré les nouvelles charges levées contre lui. Il n'a fait, déclare-t-il, aucune révélation à la fille Buttafoggi, dont il ne s'explique pas les accusations.

Il ignore comment les draps sanglants retrouvés à Viviers ont pu être enterrés dans le jardin de sa mère.

Les obsèques du tribun belge Jules Destrée à Marcinelle



DES MINEURS DE CHARLEROI TRANSPORTENT LE CORPS DU DÉFUNT AU CIMETIÈRE DE MARCINELLE, SA VILLE NATALE.

LE CRIME D'HOULINES

Eugène Beauvain a été entendu lundi par le juge d'instruction

M. Grosjean, juge d'instruction au Parquet de Lille, chargé de l'affaire d'Houplines, a entendu, lundi, Eugène Beauvain, le mari de la victime, arrêté la semaine dernière dans les circonstances que nous avons relatées.

Les mesures sanitaires dans l'armée

Paris, 6 janvier. — Chaque année, au début de l'hiver, dans la population civile comme dans l'armée, on enregistre un accroissement du nombre des malades. Anual, M. Fabry, ministre de la Guerre, vient-il de faire envoyer aux chefs de corps des instructions spéciales pour que rien ne soit négligé et que toutes les mesures d'hygiène soient prises pour éviter que les épidémies éprouvent les formations militaires.

Un prêt de 800 millions serait consenti à la Russie ayant, pour contre-partie des achats russes en France

Paris, 6 janvier. — Il a été question, à l'occasion du traité de commerce franco-soviétique, de l'éventualité d'un prêt de 800 millions de francs que la France consentirait à l'U.R.S.S. et qui aurait pour contre-partie, des achats russes en France. Une telle opération a été, en effet, envisagée et ses modalités techniques ont fait l'objet d'une étude des divers départements ministériels intéressés.

Mais ceux-ci ne peuvent pour l'instant que réunir des éléments d'informations.

La décision en ce qui concerne une opération de cet ordre qui présente des aspects financiers, commerciaux et diplomatiques, ne peut être prise que par le Cabinet tout entier.